



INDICE INFORMATION MÉTHODE PLUS (IIMplus) : QUESTIONNAIRE ET MANUEL DE COLLECTE DES DONNEES

Pour plus d'informations sur la validation de ce questionnaire :

Jain, Aparna et al. 2019. "[Adding a question about method switching to the Method Information Index is a better predictor of contraceptive continuation](#)," *Global Health: Science and Practice* 7(2): 289–299. doi: 10.9745/GHSP-D-19-00028

Les questions sur la qualité des soins dans cet outil sont basées sur des questions qui ont été utilisées dans des études précédentes menées par le Population Council et qui ont montré leur relation avec la continuation de la contraception. Le manuel de la collecte de données a été élaboré par l'Evidence Project et l'Institut Supérieur des Sciences de la Population du Burkina Faso.

Le Projet Evidence est rendu possible grâce au généreux support du Peuple Américain à travers l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID) sous les termes de l'accord de coopération no. AID-OAA-A-13-00087. Les contenus de cette présentation sont la seule responsabilité du Projet Evidence et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'USAID ou du Gouvernement des Etats Unis.

Le Projet Evidence utilise la science de la mise en œuvre—la production, traduction, et utilisation stratégiques d'évidences—pour renforcer et mettre à l'échelle des programmes de planification familiale et de santé de la reproduction afin de réduire les grossesses non désirées partout dans le monde. Le Projet Evidence est dirigé par le Population Council.

Citation suggérée : Le Projet Evidence. 2020. « Indice Information Méthode Plus (IIMplus) : questionnaire et manuel de collecte des données. » Washington, DC: Population Council, Le Projet Evidence.

© 2020 The Population Council, Inc.

LE PROJET EVIDENCE

Population Council

4301 Connecticut Ave. NW | Washington, DC 20008

tel: +202 237 9400 | evidenceproject@popcouncil.org

<http://evidenceproject.popcouncil.org/>

QUESTIONNAIRE DE L'INDEX DES INFORMATIONS SUR LES METHODES PLUS (IIMplus)

DÉCLARATION DE LA QUALITÉ DU PROCESSUS				
Enquêteur : Dites « J'aimerais vous poser plusieurs questions au sujet de la consultation que vous venez d'avoir avec le prestataire. Veuillez répondre aux questions suivantes concernant la conversation que vous venez d'avoir avec le prestataire. »				
Entourez la réponse, ne pas la laissez vide				
N°	Questions et filtres	Réponses	Code	Passer à
101	Le prestataire vous a-t-il offert des informations sur les différentes méthodes de planification familiale ?	Oui Non	01 02	
102	Le prestataire a-t-il décrit les effets secondaires ou des problèmes éventuels de la méthode de votre choix ?	Oui Non	01 02	
103	Le prestataire vous a-t-il dit ce que vous devriez faire si vous ressentez des effets secondaires ou des problèmes avec la méthode de votre choix ?	Oui Non	01 02	
104	Le prestataire vous a-t-il informé sur la possibilité de changer de méthode de planification familiale si la méthode que vous avez choisie ne vous était pas adaptée ?	Oui Non	01 02	

MANUEL DE COLLECTE DES DONNEES : INDICE INFORMATION MÉTHODE PLUS (IIM plus)

DÉCLARATION DE LA QUALITÉ DU PROCESSUS	
Préambule	<p>Dites « J'aimerais vous poser plusieurs questions au sujet de la consultation que vous venez d'avoir avec le prestataire. Veuillez répondre aux questions suivantes concernant la conversation que vous venez d'avoir avec le prestataire. »</p>
Instructions	<p>Il n'y a pas de modèle de saut dans cette section, donc toutes les questions doivent être posées à chaque répondante.</p> <p>Ces questions concernent le prestataire qui a fait le counseling la répondante en matière de planification familiale et qui lui a fourni une méthode contraceptive. Le prestataire peut être un médecin ou une infirmière mais ne doit pas être un agent de santé de première ligne ou un agent de santé communautaire car les personnes interrogées obtiennent une méthode de planification familiale dans un établissement.</p> <p>Ces questions s'inscrivent dans trois domaines de la qualité des soins :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Des soins humanisés: ce domaine englobe les relations interpersonnelles entre le prestataire de soins et la cliente et comprend le traitement des clientes avec dignité et respect et la garantie de la confidentialité et de l'intimité audiovisuelle. 2) Sélection de la méthode : consiste à demander à la cliente des informations sur ses intentions en matière de procréation, sa situation familiale, l'utilisation antérieure de contraceptifs et la méthode préférée, et à fournir des informations par le prestataire sur les différentes méthodes de planification familiale pour répondre aux besoins des clients. 3) Utilisation efficace de la méthode choisie : comprend des informations données par le prestataire à la cliente sur la manière d'utiliser la méthode, les effets secondaires potentiels, la manière de gérer les effets secondaires s'ils se produisent, et les signes d'avertissement de la méthode (effets indésirables graves). 4) Continuité de l'utilisation des contraceptifs et des soins : comprend les informations données aux clientes sur le moment où elles doivent revenir pour le suivi, les autres sources d'approvisionnement en planification familiale et la possibilité de passer à une autre méthode si la méthode actuelle devient inadaptée. <p>Le choix de la méthode, l'utilisation efficace et la continuité de l'utilisation des contraceptifs et des soins reflètent l'échange d'informations entre le prestataire et le client. Le IIM+ ne comprend pas d'indicateur du domaine des soins respectueux.</p>
Notes :	

Question 101	Le prestataire vous a-t-il donné des informations sur les différentes méthodes de planification familiale ?
Instructions	<p>C'est une question importante car elle permet de savoir si le prestataire a donné des informations sur les différentes méthodes de planification familiale. Le fait de recevoir des informations sur les différentes méthodes permet à la répondante de faire un choix informé, même si elle se présente à la consultation avec une méthode en tête. Cette question relève du domaine de la sélection de la méthode.</p> <p>Il s'agit uniquement d'une question oui/non. Il n'y a pas de réponse « je ne sais pas » .</p>
Notes :	

Question 102	Le prestataire a-t-il décrit les effets secondaires ou des problèmes éventuels de la méthode de votre choix ?
Instructions	<p>Cette question vise à comprendre ce que le prestataire a dit à la répondante sur la méthode choisie et si cela comprenait des informations sur les effets secondaires potentiels ou les problèmes associés à la méthode choisie. Nous ne sommes pas intéressés par les effets secondaires réels qui ont été communiqués, mais par le fait que les informations sur les effets secondaires ont été ou non partagées avec la répondante. Cette question relève du domaine de la sélection de la méthode.</p> <p>Cette question est spécifique à la méthode que la répondante a choisie.</p> <p>Il s'agit uniquement d'une question oui/non. Il n'y a pas de réponse « je ne sais pas » .</p>
Notes :	

Question 103	Le prestataire vous a-t-il dit ce que vous devriez faire si vous ressentez des effets secondaires ou des problèmes avec la méthode de votre choix ?
Instructions	L'objectif de cette question est de comprendre si le prestataire a dit à la répondante ce qu'elle devait faire en cas d'effets secondaires ou de problèmes. Il ne s'agit pas de signes d'alerte ou d'effets indésirables graves, mais d'effets secondaires attendus lors de l'utilisation de la méthode. Cette question relève du domaine de la sélection de la méthode. Il s'agit uniquement d'une question oui/non. Il n'y a pas de réponse « je ne sais pas » .
Notes:	

Question 104	Le prestataire vous a-t-il parlé de la possibilité de changer de méthode de planification familiale si la méthode que vous avez choisie ne vous satisfait pas ?
Instructions	Cette question est importante car elle montre si le prestataire a discuté avec la répondante de la possibilité de passer à une autre méthode si elle n'était pas satisfaite de la méthode de planification familiale qu'elle avait choisie au moment de la consultation. Cette question relève du domaine de la continuité de la contraception et des soins. Il s'agit uniquement d'une question oui/non. Il n'y a pas de réponse « je ne sais pas » .
Notes :	